



EXTRAIT ARTICLE 7

REGLEMENT DES COMPETITIONS U13

Article 7 – Festival Foot U13 et Coupe District Marne U13

Programme du Festival Foot U13

- 15 plateaux de 3 ou 4 équipes
- 2 équipes qualifiées par site = 32 équipes qualifiées.
- Vainqueur et 2ème de l'édition précédente qualifiés directement au tour suivant
- 1/2 Finale le samedi 07 Décembre 2019

Programme COUPE DMF U13

1^{er} Tour Coupe DMF U13 = uniquement équipes « réserves »

- Match sec formule "jour de coupe"
- Les équipes éliminées au 1^{er} Tour du Festival Foot U13 seront reversées au 2^{ème} tour.
- 2^{ème} tour le samedi 04 Avril 2020

ARTICLE - Participation des joueurs(es) :

Les joueurs(es) participant à cette épreuve devront être licenciés et qualifiés dans les délais. Les licenciés U11 et U11F sont autorisés à participer à l'épreuve dans les conditions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les U14F sont autorisées à participer dans les conditions prévues à l'Article 155 des Règlements Généraux de la F.F.F.

ARTICLE – Répartition des équipes :

Peuvent participer toutes les équipes engagées avant le tirage au sort. Celui-ci s'est déroulé au siège du District Marne le mardi 08 Octobre 2019.



ARTICLE – Déroulement du plateau :

Selon les directives fédérales, la formule « jour de coupe » sera mise en application pour le compte du 1^{er} tour. Avant chaque match, **série de 3 tirs au but** est effectué puis mort subite (3 joueurs différents à chaque match)

Nombre/durée de matchs : En fonction du nombre d'équipe par site. Si 2 équipes, 1 match type championnat de 2 x 30 minutes (avec pause coaching à 15 minutes). Si 3 équipes, chaque équipe fera 2 matchs de 2 x 15 minutes. Si 4 équipes, 3 matchs de 1 x 20 minutes.

ARTICLE – Classement / Qualification des équipes :

Les équipes se qualifieront à partir de leur classement qui prendra en compte l'addition du nombre de points obtenus lors des rencontres disputées :

Victoire : 3 pts Match nul – Victoire TAB : 2 pts Match nul – Défaite TAB : 1 pt Défaite : 0 pt

Si égalité de points entre 2 équipes au classement, il sera tenu compte du résultat du match qui les a opposées (si match nul : prise en compte des tirs au but de ce même match).

Si égalité de points entre 3 équipes ou + au classement, il sera tenu compte dans l'ordre :

1. Mini-championnat entre les équipes concernées par l'égalité de points
2. Différence de but.
3. Meilleure attaque.

En cas d'égalité de points entre 3 équipes ou plus au classement, il sera tenu compte des critères 1, 2, 3 et si l'égalité persiste toujours, le résultat des tests Jonglages lors de la journée Brassage sera pris en compte (0 point pour les absents) – vérification faite par la section Foot Animation lors d'une réunion au District Marne de Football.

ARTICLE - Arbitrage :

L'arbitrage sera assuré par des dirigeants des clubs qui ne jouent pas (si 3 équipes) ou application des RG.

ARTICLE - Convocation/Horaires des matchs :

Les équipes sont convoquées à 9h15. Début des matchs à 10h00

ARTICLE - Réserves et réclamations :

Les réserves, réclamations et toutes communications devront pour suivre leur cours, être formulées dans les conditions prévues à l'Article 9 des Règlements Particuliers de la Ligue et être adressées au secrétariat du District Marne de Football - BP 42 - 51 202 EPERNAY Cedex. Les réserves ou réclamations seront étudiées par la section «Foot Animation» et ne seront pas susceptibles d'appel.